

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2019

Administration générale

1. **La séance a été ouverte** à 20 h en présence de quarante-trois (43) personnes du public. Le maire a souhaité une bienvenue particulière à **la famille Levasseur** à qui la Municipalité rendra hommage, après la réunion dans le cadre de son *Programme de reconnaissance* de ses bâtisseurs.
2. **L'ordre du jour** a été adopté à l'unanimité.
3. **Le procès-verbal** de la séance ordinaire du 1^{er} mai et celui de la séance extraordinaire du 13 mai ont été adoptés à l'unanimité.
4. **Un relevé de la correspondance reçue** depuis la dernière réunion a été déposé.
5. **Les comptes courants** ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Il a été résolu à l'unanimité de **fournir au ministère des Transports l'information requise sur l'utilisation de sa subvention de 95 900 \$ obtenue en 2018** pour l'entretien de notre réseau routier local.
7. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter **le dépôt de nos états financiers 2018**. L'exercice 2018 s'est terminé avec un surplus comptable de 1 031 401 \$ dont seulement 193 878 \$ ne sont pas affectés. Le bilan de la Municipalité au 31 décembre 2018 montre des actifs financiers de 1 413 118 \$, des actifs non financiers de 20 647 647 \$ et une dette de 8 434 412 \$. En 2018, la Municipalité a remboursé 1 058 873 \$ sur sa dette.
8. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter **le dépôt du rapport annuel du maire**. Ce rapport est publié à toute la population et décrit la situation financière de la Municipalité telle qu'elle apparaît aux états financiers.
9. Le secrétaire-trésorier dépose et présente **le rapport annuel de rémunération des élus pour l'exercice 2018**; ce rapport est disponible sur le site Internet de la Municipalité. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt et la publication de ce rapport.
10. Il a été résolu à l'unanimité de **reconduire pour l'exercice 2019 le mandat du vérificateur externe Stéphane Bérard CPA inc..**
11. Le maire n'avait pas d'information particulière à transmettre à la population.

Sécurité publique

12. Il a été résolu à l'unanimité d'**accepter l'offre de service de l'entreprise SÉMUQ** qui intervient en sécurité publique selon le mode utilisateur-payeur.

13. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, n'avait pas d'information particulière à transmettre à l'assistance.

Transport

14. Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, a communiqué à l'assistance les informations suivantes:

- la Municipalité a reçu une demande d'élargissement de l'entrée charretière de M. Jean-Claude Rivard du 1491, rue Lottinville, demande qui est à l'étude;
- Le ministère des Transports a répondu à la demande de la Municipalité concernant la modification de la réglementation relative à la circulation des VTT et la Municipalité a des informations additionnelles à transmettre pour pouvoir obtenir l'approbation du MTQ et mettre en œuvre sa nouvelle réglementation.

Hygiène du milieu

15. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de *Drumco Énergie* de Drummondville pour **l'entretien de la génératrice de la nouvelle station de pompage du secteur du Lac-Bergeron** au coût de 537,60 \$, taxes incluses.

16. Il a été résolu à l'unanimité de **mandater notre vérificateur externe pour transmettre l'information comptable requise** dans le cadre de la taxe sur l'essence/contribution du Québec (TECQ) et du Fonds fédéral/provincial pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU).

17. Il a été résolu à l'unanimité d'**annuler une facture adressée à Hydro-Québec** pour une intervention sur le chemin du Canton-de-la-Rivière **suite à l'annulation par Hydro-Québec de sa facture émise pour la même intervention.**

18. Il a été résolu à l'unanimité de tenir une séance de travail, le 25 juin prochain en soirée, avec **les agriculteurs concernés par la protection des berges du cours d'eau rivière St-Louis.**

19. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a informé le public que les citoyens peuvent acquérir à bon prix des barils collecteurs d'eau de pluie et des composteurs domestiques en en faisant la demande à la Municipalité.

Santé et bien-être des citoyens

20. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter les soumissions de *Plomberie Technic* de Saint-Paulin pour **l'installation de compteurs d'eau et de dispositifs anti-refoulement dans trois édifices municipaux** au coût total de 7 302,06 \$, taxes incluses.

21. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de *Les Entreprises Auclair* de Saint-Paulin pour **la réfection de la rampe d'accès de l'Édifice municipal J.A.E.-Laflèche** au coût de 43 685 \$, taxes en sus. Aucun soumissionnaire n'avait répondu à notre appel d'offre public et la présente soumission a été faite sur invitation.
22. Il a été résolu à l'unanimité de tenir **une séance publique d'information au Centre multiservice Réal-U.-Guimond le 17 juin à 19 h** pour présenter à la population **le Plan global d'utilisation des immeubles municipaux** suite à l'acquisition des bâtiments religieux en décembre 2017.
23. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, a informé le public que des logis sont disponibles à l'OMH (3 pour les familles et 1 pour les personnes seules).

Aménagement, urbanisme et zonage

24. Suite à une **demande de dérogation mineure** de Mme Guylaine Boisvert et de M. André Leblanc pour l'installation d'une colonne d'appui d'un toit de patio à l'intérieur de la marge de recul réglementaire, le maire, comme le veut la Loi, a tenu une séance publique de consultation au cours de laquelle aucune intervention n'a été enregistrée. Suite à cette consultation et à l'avis favorable du Comité d'urbanisme, il a été résolu à l'unanimité d'accorder la dérogation mineure demandée.
25. Il a été résolu à l'unanimité de **procéder à un échange de terrain dans le parc industriel avec le Comité industriel** pour faciliter l'aménagement d'un espace d'entreposage par l'entreprise *Lauzon Bois Énergétique Recyclé* et d'autoriser la signature de l'acte notarié par le maire et le directeur général.
26. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, a informé l'assistance que la CPTAQ avait émis un avis de conformité dans un dossier relativement aux articles 101 et 103 de la Loi.

Culture et loisirs

27. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, a informé l'assistance des éléments suivants :
 - l'activité bénéfique de l'OTJ tenue le 10 mai a rapporté 1 256 \$ net;
 - le Festival Country Western se déroulera du 2 au 7 juillet;
 - la réfection de la toiture du Centre multiservice Réal-U.-Guimond est en cours et l'inspection professionnelle des travaux montre que le tout se déroule de façon conforme.

Autres sujets

28. À la parole au public, M. Michel Beaumier est intervenu pour remercier le Conseil de faire confiance à la firme *SÉMUQ* pour assister sa brigade de pompiers au besoin.

29. Par vote unanime, à 20 h 30, **la séance a été ajournée** au lundi 17 juin à 20 h 30.